



Éditorial



Émile Pérez
Président

C'est avec grand plaisir que j'ai pu participer à vos côtés au 3^e congrès international de FRANCOPOL qui s'est déroulé du 15 au 17 octobre 2013 à Mons en Belgique. Remarquablement organisée par nos collègues belges, sous la

houlette de notre ami Thierry Dierick, cette rencontre a été l'occasion de dresser dans un premier temps le bilan de combien positif des cinq années d'existence de FRANCOPOL et d'approuver les orientations stratégiques de notre réseau pour les années 2014-2017.

Placé sous le thème de « la police orientée vers la communauté », les riches débats ont permis aux intervenants de s'exprimer sur ce sujet en dégagant des pistes pour en tirer, non pas une définition universelle en matière de police de proximité, mais des notions communes telles que le partenariat interne et externe, la polyvalence, le recrutement et la formation. À n'en pas douter, ces échanges se poursuivront dans les prochains mois.

Au cours de cette année, nous verrons également des changements dans le domaine de la communication puisque notre site internet www.franccopol.org doit faire « peau neuve ». Nous poursuivons également notre partenariat fructueux avec l'Organisation internationale de la Francophonie autour des thèmes traditionnels que sont la lutte contre la cybercriminalité, le droit des enfants, le recrutement francophone pour les opérations de paix et le comportement policier. Nous continuerons bien entendu nos recherches de partenariats avec la société civile ou les institutions internationales.

Dans un monde confronté aux bouleversements et à l'instabilité, je sais pouvoir compter sur votre travail et votre fidélité pour faire vivre et promouvoir les valeurs de notre réseau et de la francophonie au service d'une communauté policière responsable.

Succès du troisième congrès international



FRANCOPOL a tenu son troisième congrès international, en province du Hainaut en Belgique, du 15 au 17 octobre 2013. Cet événement placé sous le thème de la police orientée vers la communauté a permis de réunir 170 participants, issus de 20

pays (Belgique, Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Canada, Côte d'Ivoire, Espagne, France, Géorgie, Guinée Haïti, Luxembourg, Pays-Bas, Principauté de Monaco, République démocratique du Congo, Suisse, Togo).

La préparation du congrès fut marquée par un véritable échange entre les différentes organisations. Les membres ont participé à un sondage concernant le choix du thème et celui de la police orientée vers la communauté fut retenue. Par la suite, le réseau a de nouveau été sollicité afin d'identifier les pratiques inspirantes s'inscrivant dans le sujet désigné.

Durant plus de dix-huit mois, un comité d'organisation et le comité technique « Police et citoyens » se sont attelés à développer le programme et à définir les besoins propres à l'événement.

[suite à la page 2]



Sommaire

Le dossier de FRANCOPOL (PP. 2 ET 3)

Succès du 3^e congrès international
Séance de travail sur le CFIS

L'événementiel (PP. 4, 5)

Atelier de travail « Protéger l'enfant des violences et défaillances institutionnelles »
La police nationale du Tchad formée aux techniques de cyberenquêtes

Séminaire sur la criminalité transnationale en Afrique de l'Ouest

Participation à un atelier sur la formation des forces de sécurité aux droits de l'enfant en Afrique

Quoi de neuf dans le CFIS ?

Police du Monde (P. 6)

Le Commissariat chargé de la formation à la

Police nationale du Burundi

Focus du mois (P. 7)

L'intervention policière auprès d'une personne en crise

Et aussi... (P. 8)

Activités à venir
Nouveaux membres

Retour sur le troisième congrès international

[Suite de la page 1]

Ces deux comités illustrent parfaitement la force du réseau, tant la collaboration fut efficace et le nombre d'organisations impliquées fut notable : Sûreté du Québec, Police cantonale vaudoise, Police de Lausanne, Centre international pour la prévention de la criminalité, Police Grand-Ducale du Luxembourg, Police nationale française, Police fédérale belge, Zones de police Boraine, de Bruxelles-Nord, de Liège et de Mons-Quévy, Comité permanent de contrôle des services de police, Inspection générale des services de police, Centre d'études sur la police et l'Académie provinciale de police du Hainaut. Mentionnons également l'appui précieux reçu de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) pour la tenue de cet événement.

Précédant la soirée d'ouverture du congrès, la journée du 15 octobre 2013 a été consacrée aux réunions des différentes instances de FRANCOPOL, à savoir le Comité de direction, le Bureau international, l'Assemblée générale et le conseil des Sages. Ce fut l'occasion de procéder à un bilan des cinq années écoulées, de présenter les différentes activités à venir, d'accueillir de nouveaux membres et de statuer sur la planification stratégique.

L'ouverture du congrès a eu lieu lors de la soirée du 15 octobre à l'Hôtel de Ville de Mons, en présence des autorités locales et des membres des instances de FRANCOPOL, notamment messieurs Émile Pérez, président, Claude Levac, secrétaire général et Xavier Michel, représentant permanent de l'OIF auprès de l'Union européenne. Un discours d'ouverture intitulé « Policer le futur » a été tenu par Alain Bauer, professeur de criminologie et titulaire de chaire au Conservatoire des arts et métiers à Paris.

Ensuite, Sébastien Roché, directeur de recherche au CNRS, a amorcé la première journée du congrès avec la question du modèle de gouvernance des polices orientées vers la communauté. Les autres interventions cherchaient à illustrer la thématique de la police orientée vers la communauté en déclinant ce modèle en fonction des spécificités culturelles, avec les visions de la Suisse, de la Belgique, de la France, du Luxembourg, mais aussi du Burkina Faso et du Québec. Divers ateliers se sont succédés afin d'approfondir les facteurs de réussite du travail de police orienté vers la communauté. [suite à la page 3]



Comité organisateur



Assemblée générale



Réunion du Bureau international



Atelier de travail animé par la zone de police de Liège et la police de Lausanne

Retour sur le troisième congrès international

[Suite de la page 2]



Me Sabin Ouellet, procureur en chef au Directeur des poursuites criminelles et pénales du Québec, a poursuivi avec un exposé illustrant le regard judiciaire sur cette orientation vers les communautés. La commissaire générale de la Police fédérale, Mme Catherine De Bolle, a conclu cette série de conférences. Enfin, une table ronde rassemblant des autorités politiques belges, suisses et françaises a clôturé cette première journée de congrès.

L'objectif de la deuxième journée était d'évaluer si une application mondiale de ce modèle de police était possible, tout en mettant de l'avant les illustrations congolaise et burundaise. Le reste de la journée a été consacré aux pratiques inspirantes illustrant les partenariats internes et externes développés.

Lors de la clôture du congrès, Vincent Seron, docteur en criminologie et chargé de cours adjoint à l'Université de Liège, est revenu sur les éléments mis de l'avant dans les diverses interventions. Dans un premier temps, il a rappelé le contexte d'émergence du concept de police de proximité, qualifié de concept en vogue pouvant résoudre tous les maux de notre époque, puis a fait mention de toute l'ambiguïté causée par l'absence de définition commune entre les pays et les organisations. Toutefois, si la définition du concept varie selon les organisations, les objectifs attendus, eux, sont bien communs : résolution de problème, partenariat, coproduction et orientation vers la communauté, tant humaine que numérique. De même, les différents pays qui utilisent ce modèle policier s'appuient souvent sur des notions communes de transparence, de justification, de responsabilisation et de polyvalence. Au niveau structurel, ces mêmes notions se traduisent toutefois bien différemment d'une organisation policière à l'autre.

Enfin, Vincent Seron a conclu qu'« en matière de panacée universelle », la police de proximité constitue certes toujours une utopie, mais que l'approche visant à l'amélioration des pratiques est elle bien une réalité, comme l'ont démontré les diverses pratiques inspirantes.



Tharcisse Yamuremye de la Police nationale du Burundi

Séance de travail sur le CFIS

Une séance de travail sur le CFIS a eu lieu dans le cadre du congrès. Pierre Saint-Antoine, trésorier et responsable de l'aspect technologique de FRANCOPOL, en collaboration avec Claire Malbouires, ont animé cette séance de travail. Les membres du comité technique présents ont été formés sur les aspects suivants :

- l'utilisation du CFIS;
- l'accès au portail;
- les nouveautés;
- le thésaurus et son fonctionnement;
- les techniques de recherche;
- l'intégration de documents qui sont propres à leur organisation.

De plus, des démonstrations des deux capsules de formation ont été faites.



Rencontre de travail sur le CFIS



Atelier de travail « Protéger l'enfant des violences et défaillances institutionnelles »

Pascale Allisse, Jérôme Lebrevelec et Abdoulaye Ndiaye, membres du comité technique sur le « droit des enfants » de FRANCOPOP, ont participé à un atelier de travail organisé au siège de l'OIF le 18 septembre 2013 sous le thème « Protéger l'enfant des violences et défaillances institutionnelles ».

À la suite de l'ouverture officielle par Martine Anstett, sous-directrice à l'OIF, une première table-ronde a débuté. Lors de cette dernière, intitulée : « Le mineur face à la privation de liberté et aux évolutions du droit », Roger Ouedraogo, vice-président Afrique, est intervenu afin d'exposer le recueil

de la parole de l'enfant victime, suite à quoi la discussion a été orientée sur la manière dont les États appliquent la Convention internationale sur les droits de l'enfant (CIDE). Certaines préoccupations ont été discutées, notamment l'abolition de la peine de mort et de l'incarcération à perpétuité appliqués aux mineurs.

Par la suite, une deuxième table ronde intitulée « L'enfant face aux dangers des écrans : du droit à la pratique » a traité des risques que l'avènement de la société numérique fait peser sur les enfants et les adolescents. Ainsi, malgré les nombreux dispositifs de régulation et de contrôle mis en place afin d'offrir une protection vis-à-vis certains contenus, l'évolution constante des technologies met en évidence d'importantes lacunes au niveau législatif.

Cet atelier a su exposer l'importance de la mise en place de formations multidisciplinaires adaptées aux rôles de chacun des intervenants. De plus, le comité technique de FRANCOPOP a profité de l'occasion afin de présenter les projets en cours ayant le potentiel de répondre aux attentes des experts. Finalement, la clôture des travaux a été assurée par Christophe Guilhou, directeur de la paix, de la démocratie et des droits de l'homme à l'OIF.



La police nationale du Tchad formée aux techniques de cyberenquêtes

Du 2 au 6 septembre 2013, FRANCOPOP a organisé une formation pour cyberenquêteurs au profit de dix membres de la Police nationale du Tchad. Le commandant Christophe Bellouard, de la Direction de la coopération internationale du ministère de l'Intérieur de France, et le sergent d'état-major Stéphane Denis, du Collège canadien de police, ont animé cette activité qui s'avérait être une grande première dans ce pays.

La formation s'est tenue à la demande des autorités tchadiennes qui ont constaté un développement des infractions commises par le biais d'Internet, bien que le taux d'accès à Internet reste l'un des plus faibles au monde. Neuf des dix stagiaires appartenaient à la toute nouvelle « Brigade de lutte contre les atteintes aux nouvelles technologies », la dixième à la « Brigade des mineurs ». Ces deux unités nouvellement créées sont le fruit de la restructuration de la Direction de la Police judiciaire qui s'est mise en place en 2012.

Notons que cette activité n'aurait pu se tenir sans l'implication du commandant Philippe Crespo, du Service de sécurité intérieure de l'ambassade de France au Tchad.

Séminaire sur la criminalité transnationale en Afrique de l'Ouest

L'Association Internationale des Procureurs et Poursuivants francophones (AIPPF) a tenu un atelier sur la criminalité transnationale organisée en Afrique de l'Ouest auquel FRANCOPOPOL a participé par le biais de la présence de Roger Ouedraogo, vice-président Afrique. L'événement, qui s'est tenu à Bamako du 12 au 14 décembre 2013, a réuni douze pays, à savoir le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, le Canada, la Côte d'Ivoire, la France, la Guinée, le Mali, le Niger, le Sénégal, le Tchad et le Togo.

Cet atelier a donné lieu à maints échanges sur la problématique complexe de la criminalité organisée et a abouti à une suite de recommandations relatives à l'harmonisation des législations nationales, l'amélioration de la formation des magistrats et enquêteurs, ainsi qu'à la coopération judiciaire et policière. À noter que notre vice-président Afrique a eu l'occasion de prendre la parole afin de présenter FRANCOPOPOL et souligner son rôle dans l'approfondissement de la coopération entre les services de police et de gendarmerie qui en sont membres.

Un prochain atelier de travail se tiendra en 2014 dans le but de poursuivre les réflexions engagées et ainsi d'assurer un bon suivi des recommandations

Participation à un atelier sur la formation des forces de sécurité aux droits de l'enfant en Afrique

Du 12 au 15 novembre 2013, M. Roger Ouedraogo, vice-président Afrique, a représenté FRANCOPOPOL à un atelier de réflexion sur l'intégration des compétences clés adaptées aux droits de l'enfant dans la formation des policiers et gendarmes en Afrique.

L'événement s'est tenu à Abidjan en Côte d'Ivoire sous l'égide du Bureau international des droits des enfants (BIDE), de l'UNICEF, de



Save the children et du gouvernement ivoirien. Au total, 88 participants ont pris part à cet atelier, représentant ainsi 22 pays.

Il importe de préciser que cette initiative s'inscrivait dans la continuité de plusieurs ateliers similaires qui se sont déroulés à Ouagadougou (2009), Cotonou (2010), Niamey (2011) et Lomé (2012). S'appuyant sur les travaux précédemment effectués, l'atelier d'Abidjan avait pour objectif global de dresser un bilan sur l'intégration de certaines compétences clés dans les curricula de formation.

Pour l'essentiel, les travaux de l'atelier se sont déroulés autour de deux axes : d'une part, des discussions générales sur la situation des différents pays par rapport aux droits de l'enfant et d'autre part, des présentations suivies de débats sur la méthodologie d'élaboration de la cartographie (état des lieux de formation en droits de l'enfant) et des trousseaux de formation.

Ces présentations ont été faites par les délégations des pays qui ont réussi à franchir cette étape.



Quoi de neuf dans le CFIS ?

Pour permettre de rejoindre et rassembler plus facilement les divers intervenants, l'École nationale de police du Québec a mis de l'avant la formule des séminaires, qu'elle veut plus ciblée, plus accessible et plus appliquée. Selon cette approche, deux séminaires ont eu lieu en octobre 2013. Les thématiques traitées furent la violence conjugale et la santé mentale. Les présentations vidéo et PowerPoint de ces deux séminaires sont disponibles sur le CFIS.

Le commissariat chargé de la formation à la Police nationale du Burundi



La Police nationale du Burundi, créée le 31 décembre 2004, est formée de membres dont la provenance, le niveau d'étude et la formation sont aussi diversifiés que disparates. La formation, clé du succès dans toute organisation, est donc primordiale pour cette nouvelle institution.

Le commissariat à la formation est situé au sein de la Direction générale de la Police nationale du Burundi et est actuellement dirigé par le Commissaire de police, Emmanuel Ndayiziga et son adjoint, Tite Serudugo.

Durant ses premières années de fonctionnement, le commissariat à la formation a surtout entrepris l'organisation de formations conjoncturelles et d'harmonisation (en urgence). En 2011, il s'est orienté vers une politique de formation plus structurelle qui se réalise à travers une typologie de la formation : formations de base, de fonction, continuées, de promotion et de réinsertion.

Depuis 2011, les nombreux travaux entrepris ont permis de mener à bien plusieurs projets d'envergure, notamment :

- Analyser les besoins actuels et futurs en formation;
- Mettre sur pied un système de formation avec une typologie orientée vers les besoins de la population, adaptée à la carrière du personnel et à la structure de la police nationale;
- Élaborer les référentiels métiers, formations et « séquenceurs » pour les formations initiales;
- Rédiger les modules pour les formations initiales à l'intention des 3 catégories (officiers, brigadiers, agents);
- Organiser des formations tant conjoncturelles (formations de masse en éthique/VBG/police de proximité) que structurelles (formations de fonction « chefs de poste »);
- Renforcement des capacités du personnel (andragogie);
- Définir une charte « Vision-Missions-Valeurs »



Formations conjoncturelles

Répondre à une demande ponctuelle ou en fonction d'un contexte ou d'une demande particulière. Cette nouvelle orientation correspond à l'évolution du contexte sécuritaire, où la sécurité est désormais l'affaire de tous les acteurs de la société.

Formations structurelles

Formation de base	Axée sur une approche généraliste et polyvalente qui est organisée par catégories (Officiers, Brigadiers, Agents). Comprend des matières professionnelles, déontologiques et des stages.
Formation continuée	Prolongement de la formation de base avec comme objectif d'accroître les connaissances, les compétences et le savoir-faire.
Formation fonctionnelle	Consiste à doter certains membres du personnel de compétences professionnelles particulières afin qu'ils soient en mesure d'accomplir des missions spécialisées liées à l'exercice de la nouvelle fonction et d'assurer les tâches qui nécessitent une qualification particulière.
Formation promotion	A pour but d'acquérir de nouvelles aptitudes et connaissances ou d'approfondir certaines dimensions de la fonction policière. La réussite à cette formation constitue une des conditions d'admission à un cadre supérieur.
Formation de réinsertion	Aide les policiers à se préparer à une reconversion à la vie civile.

- Proposer une nouvelle structure unique de la formation avec un cahier des charges afin d'éviter tout doublon.

Tout récemment, dans l'intérêt de promouvoir les droits humains en général, le commissariat chargé de la formation, avec l'appui de l'UNICEF et le BIDE, a inséré dans le curriculum de formation (de base, continuée et fonctionnelle) la formation sur les droits de l'enfant.

Afin de répondre aux nouvelles exigences du ministère de la Sécurité publique (mise en place d'une police moderne, républicaine, démocratique et proche du citoyen), le commissariat a anticipé et proposé une nouvelle structure, émanation d'un groupe de réflexion au sein de son service. Si cette nouvelle structure n'a pas encore été validée par l'autorité hiérarchique idoine, elle traduit néanmoins le dynamisme de ce service.

Son adhésion à FRANCOPOP montre également son ouverture d'esprit et sa volonté de s'inspirer des bonnes pratiques réalisées ailleurs. Il espère aussi par ce biais faire partager à d'autres son expérience.

L'intervention policière auprès d'une personne en crise

Webdocumentaire **VULNÉRABLE** INTERVENTION POLICIÈRE AUPRÈS D'UNE PERSONNE EN CRISE

Le manque de suivi médical des personnes présentant un trouble mental, l'isolement et le stress de plus en plus présent de la vie ont multiplié les situations de crise et de détresse humaine. Souvent interpellés pour intervenir auprès de personnes en situation de crise, les policiers se sentent parfois désemparés face à elles. Entrevues avec des spécialistes en intervention en situation de crise, interventions policières auprès de personnes présentant des problèmes de santé mentale, points de vue des gens aux prises avec de tels problèmes, questions posées par des policiers directement aux experts, qu'ils soient psychiatre, urgentologue, criminologue ou agent spécialiste en santé mentale, ponctuent ce webdocumentaire.



Afin de mieux outiller les policiers et les intervenants en sécurité publique en matière d'interventions policières auprès de personnes présentant des problèmes de santé mentale en situation de crise, l'École nationale de police du Québec a produit, en collaboration avec plusieurs partenaires, dont la Sûreté du Québec, le Service de police de la Ville de Montréal, le Service de police de la Ville de Québec, le Service de police de l'agglomération de Longueuil, le Service de police de Granby et le Service de police intermunicipal de Terrebonne, un webdocumentaire s'intitulant "VULNÉRABLE: INTERVENTION POLICIÈRE AUPRÈS D'UNE PERSONNE EN CRISE".

Ce webdocumentaire s'adresse particulièrement aux policiers, aux intervenants en sécurité publique, aux aspirants policiers de l'École nationale de police du Québec, aux étudiants en techniques policières des collèges et aux futurs intervenants en sécurité publique (agents des services correctionnels, contrôleurs routiers et constables spéciaux des palais de justice).

Composé de 9 sections totalisant près de 5 heures de contenus qui traitent chacune d'un thème spécifique de ce type d'intervention policière, ce webdocumentaire propose des stratégies d'intervention et de communication utiles, efficaces et sécuritaires pour désamorcer un état de crise, en misant autant sur le « savoir-être » que sur le « savoir-faire ». Autonome et interactive, chaque section est composée d'une vidéo principale, qui présente des principes clés pour mieux intervenir auprès d'une personne en crise et/ou présentant un trouble mental, et d'une sous-section « Pour en savoir + ». Au total, près de 60 vidéos présentent des informations supplémentaires, spécifiques ou plus pointues sur les thèmes abordés. Le policier, le formateur ou l'enseignant choisit ou non de visionner la ou les vidéos selon le niveau d'intérêt et les objectifs de formation poursuivis. Cet outil est donc évolutif en ce qui a trait aux connaissances présentées. Il peut aussi être adapté aux différents niveaux d'intérêt ainsi qu'aux différents objectifs de formation poursuivis et est accessible par ordinateurs, téléphones mobiles et tablettes munis d'une connexion Internet. Le webdocumentaire est disponible pour les membres FRANCOPOL. Vous pouvez en faire la demande, à l'adresse vulnerable@enpq.qc.ca, en spécifiant vos coordonnées complètes.

Bienvenue aux nouveaux membres

- Délégation générale à la Sûreté nationale du Cameroun
- École internationale des forces de sécurité du Cameroun

Début des travaux pour la refonte du site internet de FRANCOPOL

À la suite de rencontres de travail et d'une planification rigoureuse, les travaux pour la refonte du site Internet de FRANCOPOL ont été entrepris au cours des dernières semaines. Ce projet majeur vise à offrir à la communauté FRANCOPOL un site dynamique et interactif. Plusieurs nouveautés permettront une plus grande efficacité, par exemple : la publication de nouvelles, un calendrier des événements, une carte mondiale à partir de laquelle il sera possible d'obtenir certaines informations sur les organisations membres du réseau. Ce nouveau site permettra une pleine autonomie dans la gestion des contenus, donc une mise à jour en continu, et ce, de façon décentralisée.

Activités à venir

3 et 4 juin 2014 • Abidjan, Côte d'Ivoire
Séminaire d'experts sur la cybercriminalité en Afrique de l'Ouest

Automne 2014 • Burkina Faso
Séminaire régional sur les enjeux de la formation policière relativement aux violences faites aux femmes

8 et 9 avril 2015 • Nicolet, Québec, Canada
4^e édition du colloque FRANCOPOL sur la cybercriminalité

7 au 9 octobre 2015 • Montreux, Suisse
4^e congrès international

Faites-nous part de vos initiatives ! N'hésitez pas à nous envoyer vos propositions d'articles à l'adresse suivante :

francopol@surete.qc.ca

Siège de FRANCOPOL

1701, rue Parthenais
Montréal (Québec) H2K 3S7
Canada
Tél: 1-514-596-3220
francopol@surete.qc.ca
www.francopol.org

Comité de rédaction

Éditeur en chef : Émile Pérez, Police nationale française
Directeur de publication : Claude Levac, Sûreté du Québec
Rédactrice en chef : Claire Malbouires, Sûreté du Québec
Conception : Barbara Maton, Institut Provincial de Formation du Hainaut
Rédaction : Pascale Allisse, Jean-Luc Chauvet, Camille Cossette-Girard, Claire Malbouires, Valérie Delcourt, Suzanne Roy, Pierre Saint-Antoine

Suivez notre actualité en temps réel à @reseaufrancopol

